
Delémont, le 22.03.2006

INTERPELLATION

Processus d'analyse et d'amélioration du fonctionnement de l'administration communale

La Commission de gestion et de vérification des comptes (CGVC) s'est attachée à savoir si le processus mentionné en marge était arrivé à son terme. A la fin de ses investigations, la CGVC constate que plusieurs propositions d'amélioration présentées dans le rapport de synthèse du 5 mars 1999 ou dans le rapport du Conseil communal du 8 mai 2002, ne sont pas réalisées.

La CGVC demande au Conseil communal de répondre aux questions suivantes :

- 1) Dans quelle mesure les processus-clés de travail de l'administration sont-ils appliqués
 - a) Quels processus d'évaluation sont-ils appliqués dans l'administration communale?
 - b) Dans quels services sont-ils appliqués ?
- 2) Qu'en est-il de la mise en place d'un groupe de suivi ?
- 3) Quel est le détail de l'utilisation du crédit de sfr. 140'000.- accepté en 1999 ?
 - a) Quel est le montant du solde non encore utilisé ?
 - b) A quelles tâches sera-t-il affecté ?
- 4) Où en sont les projets d'amélioration en matière de gestion des ressources humaines et de l'amélioration des relations humaines ?
- 5) Quand le Conseil communal entend-t-il réactiver ce processus d'analyse et d'amélioration du fonctionnement de l'administration communale ?

Commission de gestion et de
vérification des comptes



J.-F. Rossel, président